

TOTAL HT : 65 939,00 € (100%) soit 79 126.80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté à 65 939,00 € HT
- **Approuve** le plan de financement exposé
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DETR POUR LE PROJET DE MODIFICATION DES ARRETS DE BUS

NATURE DE L'OPERATION : **Modification de 4 arrêts de bus « route de Guidon »**

Monsieur le Maire expose que le projet pour la modification des arrêts de bus est estimé sur la base de devis à 11 210 € HT soit 13 452.00€ TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

MONTANT DES TRAVAUX HT : **11 210,00 €**

FINANCEMENT

- Conseil Régional 4 000.00 €
- DETR 4 484,00 € (40%)
- Commune 2 726.00 €

TOTAL HT : 11 210,00 € (100%) soit 13 452.00€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation du projet présenté à 11 210.00€ HT
- **Approuve** le plan de financement exposé
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le maire informe de la dégradation de l'éclairage public sous le tunnel.

Monsieur le maire demande au conseil Municipal de faire une proposition pour la participation prévoyance et santé de Mme CORNET Sabine pour la commission du Comité Social Territorial qui est prévue le 16 février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19h25.

Le secrétaire de séance
Aurore BOUCHENEZ

Le Maire
Michel VERPLAETSE

Le :
Signature

Le :
Signature

31 janvier 2023